

Extrait authentique du procès-verbal d'une séance du conseil d'arrondissement

Séance ordinaire du lundi 10 février 2025 Résolution: CA25 22 0010

Résolution relative aux Journées de la persévérance scolaire, du 10 au 14 février 2025

Attendu l'importance de travailler à la prévention du décrochage scolaire;

Attendu les efforts considérables déployés par les trois écoles secondaires du Sud-Ouest pour s'attaquer au décrochage scolaire traditionnellement élevé dans notre arrondissement;

Attendu les diverses initiatives du Sud-Ouest vouées à la réussite académique mises en œuvre depuis 2009 notamment : borne Allô prof à la bibliothèque Saint-Charles; obtention de la certification Équi T-É (équilibre travail-études) pour l'Arrondissement; drapeau aux couleurs de la persévérance scolaire audessus des édifices municipaux; financement d'initiatives structurantes dans plusieurs écoles et enveloppe budgétaire annuelle de 10 000 \$ dédiée aux 15 écoles primaires et secondaires permettant de financer un projet de nature culturelle, scientifique, ou prônant de saines habitudes de vie;

Attendu qu'une programmation spéciale d'activités visant à stimuler la persévérance scolaire est offerte dans nos installations (bibliothèques, maison de la culture Marie-Uguay, centre culturel Georges-Vanier);

Attendu que les maisons de jeunes locales et autres partenaires tel le Comité d'action en persévérance scolaire du Sud-Ouest de Montréal (CAPSSOM) travaillent au quotidien à la réussite de nos jeunes;

Attendu que les élus municipaux collaborent aux efforts de la collectivité montréalaise en matière de sensibilisation à la réussite éducative, entre autres, à travers le Mouvement Réussite éducative : les élu(e)s s'engagent! de Concertation Montréal;

Attendu que les Journées de la persévérance scolaire (JPS) constituent une occasion privilégiée pour souligner collectivement cette nécessité de s'engager auprès de nos jeunes et de les encourager dans leurs efforts vers la réussite.

Il est proposé par Tan Shan Li

appuyé par Alain Vaillancourt

ET RÉSOLU:

De proclamer les 10, 11, 12, 13 et 14 février 2025, Journées de la persévérance scolaire sous le thème « La persévérance fait toute la différence »;

Que le conseil salue l'engagement indéfectible des partenaires, des équipes-écoles, des conseils d'établissement et des organismes de participation des parents envers la réussite scolaire de nos jeunes;

D'inviter la population à participer avec les jeunes aux diverses activités thématiques et à arborer le ruban vert et blanc, couleurs de la persévérance scolaire;

De faire parvenir copie de cette résolution au Mouvement Réussite éducative : les élu(e)s s'engagent! de Concertation Montréal, qui est partenaire des Journées de la persévérance scolaire montréalaises coordonnées par Réseau Réussite Montréal.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ	
10.08	
Craig SAUVÉ	Daphné CLAUDE
Maire suppléant	Secrétaire d'arrondissement
Cientia flatura in consent la 40 ff. vien 2005	

Signée électroniquement le 12 février 2025